



1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Argent nitrite Rotimetic 99,99% (4N)

Code du produit: 5065

No CAS:

7783-99-5

Numéro CE:

232-041-7

Numéro d'enregistrement

Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Produits chimiques pour laboratoires

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Carl Roth GmbH + Co.KG

Schoemperlenstraße 3-5

76185 Karlsruhe

Allemagne

Tél.: +49/(0)721 5606-0

Fax: +49/(0)721 5606-149

e-mail: sicherheit@carlroth.de

Service chargé des renseignements: Division sécurité au travail et protection de l'environnement

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Institut National de Recherche et de Sécurité,

I.N.R.S. Tél. 01 45 42 59 59

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Ox. Sol. 2 H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

Xn; Nocif

R22: Nocif en cas d'ingestion.

Xi; Irritant

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

O; Comburant

R8: Favorise l'inflammation des matières combustibles.

(suite page 2)

Nom du produit: Argent nitrite Rotimetic 99,99% (4N)

(suite de la page 1)

N; Dangereux pour l'environnement

R50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS03

GHS07

GHS09

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P220 Tenir/stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Indications complémentaires:

-

2.3 Autres dangers

Tous les produits chimiques sont potentiellement dangereux. Ils sont donc uniquement être manipulés par du personnel spécialement formé avec le soin nécessaire.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

3.1 Caractérisation chimique: Substances

No CAS Désignation

7783-99-5 nitrite d'argent

Code(s) d'identification

Numéro CE: 232-041-7

Formule: AgNO₂

(suite page 3)

Nom du produit: Argent nitrite Rotimetic 99,99% (4N)**Masse molaire [g/mol]: 153,87**

(suite de la page 2)

4 Premiers secours



4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant 10 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite un verre d'eau. Ne pas faire vomir.

Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritations

Irritations muqueuses

Nausées

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/cet mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Effet comburant par libération d'oxygène.

Formation de gaz ou de vapeurs toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Oxydes d'azote (NO_x)

métalloxydes

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Tenir à l'écart des matières combustibles.

(suite page 4)

Nom du produit: Argent nitrite Rotimetic 99,99% (4N)

(suite de la page 3)

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

Autres indications

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante.

Éviter la formation de poussière.

Porter un vêtement personnel de protection.

Ne pas respirer les poussières.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les nappes d'eau souterraines et le sol.

Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir par moyen mécanique.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter la formation de poussière.

Conserver les récipients, l'équipement et la place de travail propre.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'écart des matières combustibles.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec les matières inflammables.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Néant.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger contre les effets de la lumière.

Température de stockage recommandée: 15 - 25 °C**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Nom du produit: Argent nitrite Rotimetic 99,99% (4N)

(suite de la page 4)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

7783-99-5 nitrite d'argent

VL | Valeur à long terme: 0,1 mg/m³

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas respirer les poussières.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection respiratoire:



Nécessaire en cas de formation de poussières. Filtre antipoussière P2.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile, épaisseur: $\geq 0,11$ mm

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 6

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 6)

Nom du produit: Argent nitrite Rotimetic 99,99% (4N)

(suite de la page 5)

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

caoutchouc nitrile, épaisseur: $\geq 0,11$ mmValeur pour la perméabilité: taux ≥ 6 **Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.**Aspect:****Forme:** Poudre cristalline**Couleur:** Jaunâtre**Odeur:** Inodore**Seuil olfactif:** Aucune information disponible.**valeur du pH:** Aucune information disponible.**Changement d'état****Point de fusion:** Non applicable (décomposition).

Aucune information disponible.

Point d'ébullition: Non déterminé.**Point d'éclair** Non applicable.**Inflammabilité (solide, gazeux):** Favorise l'inflammation des matières combustibles.**Température d'inflammation:** Aucune information disponible.**Température de décomposition:** 140 °C**Auto-inflammation:** Aucune information disponible.**Danger d'explosion:** Aucune information disponible.**Limites d'explosion:****Inférieure:** Aucune information disponible.**Supérieure:** Aucune information disponible.**Propriétés comburantes:** Peut aggraver un incendie; comburant.**Pression de vapeur:** Non applicable.**Densité à 20 °C:** 4,453 g/cm³**Densité relative.** Aucune information disponible.**Densité de vapeur.** Aucune information disponible.**Vitesse d'évaporation.** Aucune information disponible.**Solubilité dans/miscibilité avec****l'eau à 20 °C:** 4,15 g/l**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Aucune information disponible.**Viscosité:****Dynamique:** Aucune information disponible.

(suite page 7)



Nom du produit: Argent nitrite Rotimetic 99,99% (4N)

(suite de la page 6)

Cinématique:	Aucune information disponible.
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir ci-dessous 10.3

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions violentes possible avec:

réducteurs forts
métaux en poudre
substances organiques combustibles

10.4 Conditions à éviter

Sensible à la lumière

10.5 Matières incompatibles:

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie: voir point 5.

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.

Symptômes significatifs dans les tests sur animaux:

Aucune information disponible.

Effet primaire d'irritation:

de la peau:

Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux:

Effet d'irritation.

Après respiration:

Irritation de la muqueuse, toux, crise d'étouffement.

Sensibilisation:

Aucun effet de sensibilisation connu.

Effets CMR:

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité:

Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction:

Aucun effet important ou danger critique connu.

(suite page 8)

Nom du produit: Argent nitrite Rotimetic 99,99% (4N)

(suite de la page 7)

Danger par aspiration:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Indications toxicologiques complémentaires:En cas d'ingestion de grandes quantités:

Nausée

Vomissement

En cas d'ingestion: irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et du tube digestif.

Renseignements supplémentaires:

Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues.

12 Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:**

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques:**Remarque:**

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:**

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

L'élimination des déchets est réglementée par des services compétents régionaux. Veuillez prendre contact avec les services compétents (administration ou entreprise d'élimination des déchets) qui vous informeront des mesures à prendre en matière d'élimination.

(suite page 9)

Nom du produit: Argent nitrite Rotimetic 99,99% (4N)

(suite de la page 8)

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

14.1 No ONU

ADR, IMDG, IATA

UN2627

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR

2627 NITRITES INORGANIQUES, N.S.A. (nitrite d'argent), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

IMDG

NITRITES, INORGANIC, N.O.S., MARINE

IATA

NITRITES, INORGANIC, N.O.S.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe
Étiquette

5.1 Matières comburantes.
5.1

IMDG



Class
Label

5.1 Oxidising substances.
5.1

IATA



Class
Label

5.1 Oxidising substances.
5.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

II

14.5 Dangers pour l'environnement:

Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide; Marine Pollutant

Marine Pollutant:

Oui (P)
Signe conventionnel (poisson et arbre)

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 17.07.2013

Numéro de version 1

Révision: 17.07.2013

Nom du produit: Argent nitrite Rotimetic 99,99% (4N)

(suite de la page 9)

Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières comburantes.
Indice Kemler:	50
No EMS:	F-A,S-Q
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	

ADR	
Quantités limitées (LQ)	1 kg
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	E
"Règlement type" de l'ONU:	UN2627, NITRITES INORGANIQUES, N.S.A. (nitrite d'argent), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 5.1, II

15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail: Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Règlement en cas d'incident:

Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 3 (Classification propre): très polluant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique: Division: sécurité au travail et protection de l'environnement

Contact: Herr Dr. Hagel

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

P: Marine Pollutant

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

LD50*: Lethal Dose, 50 percent (Not relevant for classification)

LD50*: Lethal Concentration, 50 percent (Not relevant for classification)